

NOUVEAUX
Débats

ÉMEUTES *vs* INTÉGRATION
Comparaisons franco-britanniques

Romain Garbaye



SciencesPo.
Les Presses

Extrait de la publication

ÉMEUTES vs INTÉGRATION

ÉMEUTES vs INTÉGRATION

Comparaisons franco-britanniques

Romain Garbaye



SciencesPo.
Les Presses

NOUVEAUX
(*Débats*)

Extrait de la publication



Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

Émeutes vs intégration, comparaisons franco-britanniques / Romain Garbaye.
- Paris : Presses de Sciences Po, 2011. - (Collection Nouveaux débats ; 24).

ISBN 978-2-7246-1190-8

RAMEAU :

- Grande-Bretagne : Relations interethniques
- Multiculturalisme : Grande-Bretagne
- Intégration sociale : Grande-Bretagne
- Violence urbaine : Grande-Bretagne
- Violence urbaine : France : 1990-....
- France - 2005 (Émeutes)
- France : Relations interethniques : 1990-....

DEWEY :

- 307.76 : Communautés urbaines
- 305.8 : Groupes ethniques et nationaux

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Sommaire

| | |
|--|----|
| <i>Introduction</i> | 7 |
| Les émeutes et les discours publics | 10 |
| Les approches britannique et française | 12 |
| Les <i>race relations</i> et le multiculturalisme britannique | 15 |
| Le tournant néo-assimilationniste du New Labour | 18 |
| Tensions françaises | 20 |

Chapitre 1

LA GRANDE-BRETAGNE FACE AUX ÉMEUTES DES ANNÉES 1980 : RACE RELATIONS

| | |
|---|----|
| ET MULTICULTURALISME | 25 |
| Les <i>race relations</i> et le multiculturalisme | 26 |
| Les émeutes des années 1980 | 31 |
| La racialisation des émeutes | 34 |
| Le rapport Scarman : ordre public et discrimination raciale | 38 |
| Crise urbaine et discrimination raciale | 41 |
| L'action positive et la réforme de la police | 43 |
| L'influence durable de Scarman | 47 |
| La représentation politique des minorités, de la marge au centre | 48 |
| Le racisme institutionnel | 53 |
| La difficile mise en œuvre du rapport Macpherson dans la police | 57 |

Chapitre 2

LA GRANDE-BRETAGNE FACE AUX ÉMEUTES DE 2001 : LE NÉO-ASSIMILATIONNISME DU NEW LABOUR

| | |
|--|----|
| Le New Labour et l'intégration des minorités | 61 |
|--|----|

| | |
|---|-----|
| Les émeutes des années 1990 et de 2001 | 63 |
| Communauté et cohésion selon le New Labour | 66 |
| La ségrégation, cause de tous les maux ? | 71 |
| Le capital social comme facteur de division | 75 |
| La nouvelle citoyenneté britannique | 77 |
| Responsabilisation de la société civile ou retrait de l'État ? | 80 |
| <i>Community cohesion</i> et lutte contre les discriminations | 82 |
| Le multiculturalisme et la <i>community cohesion</i> : deux logiques contradictoires ? | 86 |
| La <i>community cohesion</i> et les musulmans : vers un nouveau multiculturalisme ? | 90 |
| <i>Chapitre 3</i> | |
| LES TENSIONS FRANÇAISES : MODÈLE RÉPUBLICAIN ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE | 95 |
| Les années 1980 : action positive à la française et antiracisme universaliste | 97 |
| La lutte contre les discriminations, une évolution majeure | 102 |
| Le débat sur les « statistiques ethniques » | 107 |
| Minorités et représentation politique, une évolution lente | 113 |
| Police et discriminations, la timidité des politiques françaises | 116 |
| <i>Conclusion</i> | 121 |
| <i>Bibliographie sélective</i> | 125 |

Introduction

Le 16 octobre 2010, Angela Merkel dénonçait avec fracas l'idée d'une Allemagne où cohabiteraient harmonieusement différentes cultures. « L'approche *multikulti*, "nous vivons côte à côte et nous nous en réjouissons", a totalement échoué », expliquait la chancelière. Bien sûr, l'Allemagne a besoin de l'immigration pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre. Mais les migrants doivent désormais « adopter la culture et les valeurs allemandes ».

Ces propos ont eu un fort retentissement, mais ils n'ont rien d'exceptionnel. En attestent la remise en cause du multiculturalisme britannique par les gouvernements de Tony Blair, mais aussi les critiques véhémentes formulées ces dernières années aux Pays-Bas, où cette approche a longtemps été plébiscitée. Les déclarations d'Angela Merkel constituent en réalité la manifestation la plus récente d'un revirement général en Europe, qu'on a pu décrire comme un « repli du multiculturalisme », au profit d'un « néo-assimilationnisme »¹. Celui-ci admet la nécessité de reconnaître la diversité dans les politiques publiques. Il ne rejette pas en bloc les expériences menées

1. Cf. C. Joppke, « *The Retreat of Multiculturalism in the Liberal State : Theory and Policy* » et R. Brubaker, « *The Return of Assimilation ? Changing Perspectives on Immigration and its Sequels in France, Germany and the United States* ». Les références complètes des titres cités en note sont données dans la bibliographie en fin d'ouvrage.

depuis quelques décennies. Mais il pointe les risques de réification et de séparation des cultures d'origine, pour insister sur l'adhésion à des valeurs communes.

Cette évolution s'inscrit dans l'histoire déjà ancienne des débats sur les politiques d'intégration, qui surgissent bien souvent dans des contextes de crise. L'assassinat du réalisateur Theo Van Gogh par un islamiste aux Pays-Bas, la « crise du foulard » de 1989 et les émeutes de 2005 en France, les émeutes urbaines de 1976, 1981 et 2001 en Grande-Bretagne, ont été perçus comme des manifestations du dilemme de la diversité. D'un côté, la diversification ethnique, culturelle et religieuse des sociétés européennes est certes un fait irréversible, et de futures vagues d'immigration sont généralement considérées comme inéluctables. Mais, de l'autre, ces épisodes révèlent et attisent les préjugés à l'encontre des minorités d'origine immigrée². Sur fond de crise des identités nationales, de déclin de l'État-providence et de lutte contre le terrorisme, l'amalgame est vite fait entre diversité culturelle et menaces sécuritaires ou identitaires. Dans la plupart des vieux pays d'immigration d'Europe de l'Ouest, l'extrême-droite prospère et fragilise les équilibres politiques.

Pour faire face à ce dilemme, les gouvernements déploient depuis des décennies des stratégies d'intégration des migrants et de leurs descendants : assimilation, insertion, intégration, multiculturalisme, interculturalisme,

2. Par souci de lisibilité, les minorités issues de vagues de migration relativement récentes (depuis l'après-guerre), et qui sont le plus souvent, mais non exclusivement, d'origine extra-européenne, qui sont l'objet des politiques analysées dans ce livre, seront désignées par le terme de « minorités ».

lutte contre la discrimination raciale se sont ainsi succédé depuis les années 1960. La dimension symbolique et discursive de ces stratégies est essentielle car, au-delà de leurs contenus, elles ont pour fonction d'affirmer la capacité des États à agir, et ainsi à rassurer populations majoritaires et minorités.

Dans les années 1970 et 1980, la tendance dominante en Europe est multiculturaliste ou, plus généralement, différentialiste. Beaucoup de pays d'immigration tentent alors de prendre en compte les besoins spécifiques des minorités. Certains vont jusqu'à l'institutionnalisation de leaderships communautaires. C'est au milieu des années 1990 que s'esquisse un revirement général. Les instances européennes jouent un rôle dans cette évolution en imposant progressivement une approche commune de la lutte contre les discriminations et en favorisant la diffusion d'une réflexion en termes de cohésion sociale dans les pays de l'Union. La création de cérémonies de citoyenneté ou de contrats d'accueil aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou en France témoigne des échanges d'expérience entre pays européens.

Il faut cependant nuancer ce constat de convergence, et c'est précisément ce que permet de faire une comparaison franco-britannique. Lorsque des idées nouvelles et des modèles étrangers se diffusent, ils sont réinterprétés en fonction des courants idéologiques et des politiques publiques existants. Ils viennent souvent se superposer aux approches antérieures, même lorsqu'ils sont censés les remplacer. Plus que de passage d'un modèle d'intégration à un autre, il faudrait parler d'empilement, pour évoquer la juxtaposition d'approches diverses qui sont parfois contradictoires et évoluent de manière

incrémentale. La comparaison fait aussi ressortir la singularité des modes de construction des discours publics sur l'intégration des minorités. Les processus d'appropriation et de légitimation des nouvelles idées diffèrent profondément d'un pays à l'autre. La convergence européenne est bien réelle, mais chaque État produit sa propre version de l'approche commune.

— Les émeutes et les discours publics

L'histoire des discours publics des trente dernières années montre quel rôle central jouent dans leur évolution les événements perçus à tort ou à raison comme des crises de l'intégration, comme les émeutes urbaines ou les attentats terroristes. C'est particulièrement sensible dans le cas des émeutes. Leur caractère à la fois complexe et violent force les acteurs à s'interroger sur les routines et les idées reçues en matière de diversité et d'intégration. Parce que l'émeute est la plupart du temps dirigée contre la police, elle est interprétée comme une menace contre l'ordre établi, et parfois contre l'identité nationale, sur laquelle est fondée la souveraineté des institutions qui garantissent l'ordre public³. Les discours sur les émeutes dessinent l'image d'une société imparfaite, affligée de problèmes. On peut y déceler en creux les contours de la société souhaitée, tant en ce qui concerne l'ordre politique que les critères de définition de l'identité nationale.

Introduisant une rupture dans le fonctionnement habituel de la société et des institutions, l'émeute est souvent perçue comme extérieure à la culture et aux traditions

3. *M. Rowe, The Racialisation of Disorder in Twentieth Century Britain, p. 4.*